CONSEIL DE PRUD'HOMMES
cph-annemasse@justice.fr
20, Rue Léandre VAILLAT - BP 253
74106 ANNEMASSE CEDEX
Téléphone 04.50.38.39.32
Télécopie: ----------

AUTORISATION D'ETUDE DE DOSSIER AVANT DELIBERE

(articles R1423-55 et D1423-65 du code du travail)

(J:\USB64_nov2013\nano_FOR\0_USB_CFE_BOURG\cfe_BOURG5&6juin14\bp &doc.wpd)

Annemasse le _____

R.G. n° : F _____

SECTION : _____

Nous , _____, Président du bureau de jugement du _____
de la section _____ autorisons
M _____
et M _____
à étudier le dossier n° F _____
affaire _____ / _____
□ pour une durée maximum de 45 minutes
□ pour une durée maximum de _____ (fixée en raison de la complexité du dossier)

signature

L'original de ce document est à déposer au greffe le jour de l'inscription des heures sur la feuille de présence.